

COMPTE RENDU DE REUNION

Le 25 janvier 2018, à Ambert, le bureau de l'association APIS AMBERT s'est réuni au siège social en réunion ordinaire, en présence des membres suivants :

M. Thomas JACQUES
M. Sylvain LEMOINE
M. Laurent PAQUET
Mme Françoise SORDILLON
Mme Valérie SYBILLAIN

ORDRE DU JOUR

- ***Vœux aux élus :***

Le courrier sera rédigé (Valérie), après relecture, il sera remis aux 87 élus de la COCOM et des TECV, accompagné d'un pot de miel et distribué par l'intermédiaire de Marie-Laure de la Cocom.

- ***Déclaration de ruches :***

Effectué par Valérie

Le panneau en bois avec le N° NAPI du rucher a disparu : Thomas réalisera un nouveau panneau

- ***Site internet :***

Le site sera actualisé (Sylvain). Ajout d'un onglet avec des cartes permettant d'identifier les différents emplacements possibles du rucher pédagogique.

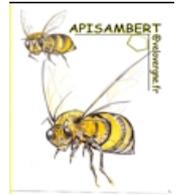
- ***Formations :***

A ce jour 9 inscrits pour la formation débutants. Des flyers seront transmis au rucher école de Langeac qui a sa formation complète, à la coopérative apicole de Clermont, au magasin 'Label ruche' du puy en Velay.

La séance sur les maladies du 16 juin sera conduite par M. Anthony MEUNIER. Les conditions de défraiement seront à définir avec lui.

Deux personnes sont inscrites pour la formation élevage de reines. Une rencontre avec les intéressés aura lieu le 24 mars à l'occasion de l'évènement HAPPYCULTURE. La programmation de la formation sera conditionnée par les besoins exprimés.

- ***Rucher pédagogique :***



Suite à la réponse au marché de la communauté de communes d'Ambert Livradois Forez, APIS AMBERT a été retenue pour la mise en place, le suivi et l'animation d'un rucher pédagogique sur le territoire. 3 communes ont proposé des sites pour l'implantation de ce rucher : St Amant Roche Savine, St Bonnet le Chastel et St Germain l'Herm.

Une visite des différents sites permettra de choisir le plus approprié.

Une réunion de tous les membres de l'association aura lieu le 15 février à 18h pour informer du choix retenu.

Une réunion publique, dans la commune participante, sera organisée le 2 mars à 18h (présentation du rucher et fonctionnement).

Les premières étapes pour la mise en place du rucher pédagogique :

- Recherche et achat d'un algéco
- Terrassement du terrain selon la localisation (prestataire extérieur si nécessaire)
- Achat et stockage du bois pour l'habillage de l'algéco
- Fixer un rétro planning pour tenir les engagements.
 - Fixer les priorités pour avancer dans l'ordre et ne pas manquer des étapes.
 - Définir un chef d'orchestre et son suppléant (en cas d'absence ou d'indisponibilité du premier)
- Détailler la partie chiffrage pour suivre le budget en fonction des dépenses.

● **Commande groupée :**

Une commande groupée sera proposée via la messagerie, à l'ensemble des membres de l'association. La date limite de réponse est fixée au 10 mars 2018 pour une livraison le 24 mars.

● **Evènements**

HAPPYCULTURE : (Apéro apicole, vide rucher, banquet au miel) L'évènement est fixé au 24 mars 2018 à partir de 17h. Repas réalisé par 'la marmite écologique'

Côté jardin : inscription au salon des 21 et 22 avril. Réservation d'un espace couvert de 3mx3m.

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La secrétaire

Valérie SYBILLAIN